

# DU BURFAU

# **SÉANCE DU MARDI 06 FÉVRIER 2024**

@////Acte/Délibération divers@

#### Présidence de M. Christian MAZUC

Présent(s):

Mme BAILLET SUDRE - Mme MAZARS - Mme MIRAL - M. BATTAS

M. BOUGES - M. MAZUC - M. MONTOYA

Assiste(nt) à la réunion :

M. BULTEL - Directeur Général Mme DELEBARRE - Chargée opération Mme RECH - Assistante de direction M. SIRVAIN - DST / DGA

#### - 519 - EXONERATION SRU

Le décret n° 2023-230 du 29 mars 2023 a reconduit, pour la période triennale 2023-2025, le ratio de tension de deux demandes de logement social pour un emménagement annuel (hors mutations internes dans le parc locatif social) en dessous duquel les communes peuvent être proposées pour être exemptées de l'effort de production supplémentaire de logements locatifs sociaux. Ce ratio est apprécié à l'échelle de l'agglomération. Il est de 1,6 pour les années 2019 à 2021 (l'année Covid 2020 a été écartée).

Rodez Agglomération a proposé l'exemption des communes de l'agglo, après avis des préfets de département et de région, directement de la commission nationale SRU comme prévu à l'article L. 302-9-1-1 du code de la construction et de l'habitation), la commission départementale ayant été supprimée par la loi 3DS.

Le décret n° 2023-699 paru le 31 juillet 2023 a confirmé Luc-la-Primaube et Rodez dans la liste des communes exemptées de l'application des pénalités.

Cette exemption concerne un montant d'environ 1,5 M€ sur la période triennale 2023-2025, dont 0,7 M€ pour la seule commune de Luc-la-Primaube.

Rodez Agglo Habitat est partie prenante de la mesure la plus précise possible de la demande réelle de logements sociaux sur le territoire.

Les membres du Bureau prennent connaissance de ces informations.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits, et ont signé les membres présents. Le Président.

Acte dématérialisé

Publiée le ·

1 9 FEV. 2024

Office Public Rodez Agglo Habitat





# **DU BUREAU**

# **SÉANCE DU MARDI 06 FÉVRIER 2024**

@////Acte/Délibération programme@

#### Présidence de M. Christian MAZUC

Présent(s):

Mme BAILLET SUDRE - Mme MAZARS - Mme MIRAL - M. BATTAS

M. BOUGES - M. MAZUC - M. MONTOYA

Assiste(nt) à la réunion :

M. BULTEL - Directeur Général Mme DELEBARRE - Chargée opération Mme RECH - Assistante de direction

M. SIRVAIN - DST / DGA

# - 520 - OPERATIONS FNAP LA PRIMAUBE

Lors de l'élaboration de son Plan Stratégique de Patrimoine 2020-2029, l'Office HLM a intégré au projet de réhabilitation des bâtiments assez récents mais fragiles au regard de leur dépendance à une source de production de chaleur, le chauffage électrique, susceptibles de devenir très coûteuse. Le PSP présentait ainsi l'enjeu « coût » de ces logements plutôt vertueux sur le plan des émissions de gaz à effet de serre : « les logements les plus coûteux en charge énergétique sont localisés dans les immeubles chauffés à l'électricité avant la mise en œuvre de la RT2005. Deux facteurs expliquent ce constat: un isolement moyen moins performant que les immeubles réalisés à partir de 2005 (RT 2005) mais aussi une surface moyenne plus importante. Les efforts sur ces immeubles doivent porter sur un plan visant à remplacer sur ces résidences les menuiseries extérieures et à renforcer l'isolation des combles ainsi que des sous-sols lorsque-ceux-ci sont accessibles ».

Des premières résidences ont été identifiées en cours de période, sur des logements notamment classés E. Les 18 logements situés rue de la Vallée à La Primaube ont été traités dans ce cadre et ont vu leur menuiseries extérieures, système de chauffage et de ventilation entièrement remplacés. Tout investissement sur ces programmes récents a longtemps été considéré comme dépense de confort par les partenaires institutionnels et difficilement éligibles aux programmes d'aides de l'Etat ou de la Région. Rodez agglomération en a tenu compte en acceptant de souscrire sur trois ans 1,5 M€ de titres participatifs dédiés notamment à ces besoins de financement.

Des opportunités ponctuelles permettent de compléter ce soutien structurant :

à l'été 2021, les dernières enveloppes financières « coup de pouce », sur lesquelles la Direction technique de l'OPH a réussi à mobiliser les crédits pour l'isolation des combles de 1 200 logements. Des immeubles récents chauffés à l'électricité ont bénéficié de ces crédits : ils sont situés route du Puech au Monastère, Champ du Moulin et rue du Patus commun à Sainte Radegonde, dans les résidences Les Collines, Landouze et l'Étoile à Luc-la-Primaube, Les Cayres et les Tourettes à Sébazac, ou encore les Cordeliers à Olemps.



14, rue de l'Embergue - CS 33217 - 12032 RODEZ CEDEX 9 Tél. 05 65 77 14 40 - contact@rodezagglo-habitat.com - v Identifian Accusé de réception en préfecture www.rodezagglo-habitat.fr

TVA Intra@12-274200024720240206-20240206 B520-DE Reçu le 08/02/2024



. fin 2023, Rodez Agglo Habitat a candidaté à l'obtention de fonds sur les reliquats de crédits du fonds national des aides à la pierre (« FNAP ») initialement réservés à la rénovation des passoires énergétique (classe F et G). Rodez Agglo Habitat a ainsi obtenu une aide pour la réalisation des travaux d'économie d'énergie dans des appartements situés rue de l'Aube (12 logements) et place de l'étoile (10) à Luc-la-Primaube, Le Bourg à Sainte Radegonde (6), Ste Blaise au Monastère (1), les Cordeliers à Olemps (3), ou les Tourettes à Sébazac (7) sous réserve de l'atteinte de l'étiquette C après travaux.

Les membres du Bureau prennent acte de ces informations.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits, et ont signé les membres présents. Le Président,

Acte dématérialisé

Publiée le :

1 9 FEV. 2024



# **DU BURFAU**

# **SÉANCE DU MARDI 06 FÉVRIER 2024**

@130////Acte/Délibération programme@

#### Présidence de M. Christian MAZUC

Présent(s): Mme BAILLET SUDRE - Mme MAZARS - Mme MIRAL - M. BATTAS

M. BOUGES - M. MAZUC - M. MONTOYA

Assiste(nt) à la réunion :

M. BULTEL - Directeur Général Mme DELEBARRE - Chargée opération Mme RECH - Assistante de direction

M. SIRVAIN - DST / DGA

# - 521 - POINT TROIS MAISONS



Rodez Agglo Habitat a lancé un programme de construction de trois maisons neuves en logement social de type PLUS, sur un terrain situé rue du stade à Luc-la-Primaube. Après la fourniture de l'avant-projet sommaire par l'architecte, le Conseil d'Administration a validé le

plan de financement prévisionnel en décembre 2020.

Entre temps, la parcelle a été intégrée au périmètre de l'écoquartier Bes Grand, avec les contraintes inhérentes. En conséquence, le projet a été bloqué dans l'attente de la fourniture du Cahier des prescriptions et recommandations architecturales, urbaines, paysagères et environnementales (CPAUPE) de l'aménagement.

Office Public Rodez Agglo Habitat

14, rue de l'Embergue - C\$ 33217 - 12032 RODEZ CEDEX 9

Tel. 05 65 77 14 40 - contact@rodezagglo-habitat.com Identifiant Acquse de reception en prefecture www.rodezaggla-habitat.fr

TVA Intrac012+27-1200024-20240206-20240206\_B521-DE

Recu le 08/02/2024



En cas de réception de ces éléments indispensables au 1<sup>er</sup> semestre, le nouveau calendrier pourrait être le suivant : dépôt de permis en juin 2024, obtention fin août, consultation des entreprises en décembre pour un choix en mars 2025, un début des travaux en avril 2025 et une livraison en juillet 2026.

Le Bureau prend connaissance du calendrier actualisé de ce programme.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits, et ont signé les membres présents. Le Président, Acte dématérialisé

Publiée le :

1 9 FEV. 2024

- July



# **DU BUREAU**

# **SÉANCE DU MARDI 06 FÉVRIER 2024**

@////Acte/Délibération programme@

# Présidence de M. Christian MAZUC

Présent(s): Mme BAILLET SUDRE - Mme MAZARS - Mme MIRAL - M. BATTAS

M. BOUGES - M. MAZUC - M. MONTOYA

Assiste(nt) à la réunion :

M. BULTEL - Directeur Général Mme DELEBARRE - Chargée opération Mme RECH - Assistante de direction

M. SIRVAIN - DST / DGA

# - 522 - ECOQUARTIER LA PRIMAUBE



En mai 2021, le Conseil d'Administration a validé le principe de sa participation à la production de logements sociaux sur l'écoquartier Bes Grand.

L'Office Public Rodez Agglo Habitat avait identifié ce projet dans sa Convention d'Utilité Sociale, au chapitre de la production neuve, sur une ambition de programmation de 50 logements sur la période 2023-2024 à Luc-La Primaube.

L'aménageur GGL est en charge du projet d'aménagement et devrait contacter les opérateurs pour évoquer les besoins, en maîtrise d'ouvrage ou en VEFA.

Les membres du Bureau prennent connaissance des informations sur le projet.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits, et ont signé les membres présents.

Le Président, Acte dématérialisé Publiée le :

19 FEV. 2024





# **DU BUREAU**

# **SÉANCE DU MARDI 06 FÉVRIER 2024**

@////Acte/Délibération divers@

#### Présidence de M. Christian MAZUC

Présent(s):

Mme BAILLET SUDRE - Mme MAZARS - Mme MIRAL - M. BATTAS

M. BOUGES - M. MAZUC - M. MONTOYA

Assiste(nt) à la réunion :

M. BULTEL - Directeur Général Mme DELEBARRE - Chargée opération Mme RECH - Assistante de direction

M. SIRVAIN - DST / DGA

# - 523 - VENTE HLM LA PRIMAUBE

Rodez Agglo Habitat a lancé avec succès la commercialisation de 18 logements sociaux sur la commune de Luc-la-Primaube, avec une première phase concernant les logements situés rue des Frênes.

6 logements ont été vendus sur ce programme de vente HLM.

Office Public Rodez Aggio Habitat 14, rue de Acquisc de reception en préfecture x e 16. 05 65 012-07 1200024-20240206-20240206\_B523-DEjo-habitat fr

Identifiant Riscu 17 08/02/2024
TVA intracommunautaire: FR 71 271 200 024 - APE: 6820A

La Convention d'Utilité Sociale 2020-2025 et son avenant n°1 prévoient la commercialisation des immeubles Landouze, situés aux 24 et 26 rue de l'Aube à Luc-la-Primaube.

Le Conseil d'Administration a validé le lancement de cette nouvelle commercialisation de 12 logements sur les bases suivantes :



		24 rue de l'A	lube	
Code logement	Туре	Surface habitable de l'appartement en m²	Prix de vente selon la méthode par comparaison	Prix
12050-08401-00001-00001	Туре 4	77,09	1 000 €	77 090 €
2050-08401-00001-00002	Type 2	48,89	1 000 €	48 890 €
2050-08401-00001-00003	Type 3	64,14	1000€	64 140 €
2050-08401-00001-00004	Type 4	77,09	1 000 €	77 090 €
2050-08401-00001-00005	Type 2	48,89	1000€	48 890 €
2050-08401-00001-00006	Type 3	64,14	1000€	64 140 €
		26 ma de l'é	N. D.	
		26 rue de l'A	Prix de vente seton la	
Code logement	Туре			Prix
Code logement	Type	Surface habitable de	Prix de vente selon la	Prix 77 090 €
		Surface habitable de l'appartement en m²	Prix de vente selon la méthode per comparaison	
12050-08402-00001-00001	Type 4	Surface habitable de l'appartement en m² 77,09	Prix de vente selon la méthode per comparaison	77 090 €
2050-08402-00001-00001 2050-08402-00001-00002 2050-08402-00001-00003	Type 4	Surface habitable de l'appartement en m² 77,09 48,89	Prix de vente selon la méthode per comparaison	77 090 € 48 890 €
2050-08402-00001-00001	Type 4 Type 2 Type 3	Surface habitable de l'appartement en m² 77,09 48,89 64,14	Prix de vente selon la méthode per comparaison  1000  1000	77 090 € 48 890 € 64 140 €

Sont également mis en vente 9 garages à proximité de la résidence Landouze, référencés 12050-08401-00001-10809 à 12050-08401-00001-10817 ; et les stationnements extérieurs tels qu'ils seront numérotés lors de la constitution de la copropriété, aux prix suivants :

. garages boxés : 7 000 €

. emplacements de stationnement extérieurs : 3 000 €

. emplacements de stationnement en sous-sol : 5 000 €

Les membres du Bureau prennent connaissance de ces informations.

Publiée le :

1 9 FEV. 2024

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits, et ont signé les membres présents. Le Président,

Acte dématérialisé

HABITAT oph

Accusé de réception en préfecture 012-271200024-20240206-20240206 B523-DE Reçu le 08/02/2024

# **RODEZ AGGLO** HABITAT oph

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

# **DU BUREAU**

# **SÉANCE DU MARDI 06 FÉVRIER 2024**

@32102////Acte/Délibération programme@

#### Présidence de M. Christian MAZUC

Présent(s):

Mme BAILLET SUDRE - Mme MAZARS - Mme MIRAL - M. BATTAS

M. BOUGES - M. MAZUC - M. MONTOYA

Assiste(nt) à la réunion :

M. BULTEL - Directeur Général Mme DELEBARRE - Chargée opération Mme RECH - Assistante de direction

M. SIRVAIN - DST / DGA

# - 524 - NATURL HOUSE ACQUISITION VEFA



Qualit'Immo, lauréat d'un appel à projet lancé en 2020 par la commune de La Primaube, réalise avenue du Stade une opération immobilière comprenant des logements collectifs (trois bâtiments, pour un total d'environ 60 logements), des maisons individuelles appelées « Natur'L House », des maisons de ville mitoyennes, et des terrains à construire vendus au lot.

Le Conseil d'Administration a autorisé Monsieur le Directeur Général à étudier l'acquisition de 5 à 20 logements en VEFA (délibération n°5893 du 21/10/2021), validé le plan de financement prévisionnel de l'opération et confirmé l'inscription du projet à la programmation 2022 (n°6064 du 27/4/2023). La Direction a finalisé les négociations, qui aboutissent à la possibilité d'acquérir 5 maisons de type T5 au prix unitaire de 210 000 € HT. L'offre précise est présentée aux membres du Bureau (cahier technique, plaquette de commercialisation, détails de l'offre).



14, rue de l'Embergue - CS 33217 - 12032 RODEZ CEDEX 9

Tel 05 65 74 chilse de recognitornes préfecturen - www.rodezagglo-habitat fridentificat (1957) 290 624 996 240 206 20240 206 B524-DE



Le Bureau valide, à l'unanimité, l'acquisition de ces 5 maisons à Qualit'immo au prix de 210 000 € HT (\*) hors frais de notaire, et autorise Monsieur le Directeur Général à signer tous documents afférents en vue d'acquérir ces biens, en commençant par le contrat de réservation, après avoir ouvert et analysé une négociation sur une variante incluant un équipement de chauffage en PAC.

Le Bureau se déclare intéressé par l'ouverture de discussions en vue d'acquérir des maisons supplémentaires sur ce programme.

(\*) Le prix est indexé à l'indice BT01 et deviendro définitif à l'acte authentique, qui ne pourra excéder 70% de la variation de l'indice et 5% du prix initial.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits, et ont signé les membres présents. Le Président, Acte dématérialisé

Publiée le :

1 9 FEV. 2024

30



# **DU BUREAU**

# **SÉANCE DU MARDI 06 FÉVRIER 2024**

@////Acte/Délibération financière@

#### Présidence de M. Christian MAZUC

Mme BAILLET SUDRE - Mme MAZARS - Mme MIRAL - M. BATTAS Présent(s) :

M. BOUGES - M. MAZUC - M. MONTOYA

Assiste(nt) à la réunion :

M. BULTEL - Directeur Général Mme DELEBARRE - Chargée opération Mme RECH - Assistante de direction

M. SIRVAIN - DST / DGA

#### - 525 - OPERATIONS DE TRESORERIE

Le Conseil d'Administration doit être prévenu des opérations de trésorerie générant des mouvements importants.

Le Bureau est informé des mouvements de trésorerie suivants :

- . le 30 novembre 2023, un virement de 250 000 € a été effectué du compte de gestion Caisse d'Epargne vers le livret A Caisse d'Epargne;
- . le 30 novembre 2023, un virement de 500 000 € a été effectué du compte de gestion Caisse d'Epargne vers le livret A Caisse d'Epargne;
- . le 4 décembre 2023, un virement de 300 000 € a été effectué du compte livret A Caisse d'Epargne vers le compte de gestion Caisse d'Epargne;
- . le 11 décembre 2023, un virement de 560 000 € a été effectué du compte locataires Caisse d'Epargne vers le compte de gestion Caisse d'Epargne;
- . le 21 décembre 2023, un virement de 120 000 € a été effectué du compte locataires Caisse d'Epargne vers le livret A Caisse d'Epargne;
- . le 5 janvier 2024, un virement de 340 000 € a été effectué du compte locataires Caisse d'Epargne vers le compte de gestion Caisse d'Epargne;
- . le 12 janvier 2024, un virement de 450 000 € a été effectué du compte locataires Caisse d'Epargne vers le livret A Caisse d'Epargne;
- . le 12 janvier 2024, un virement de 200 000 € a été effectué du compte de gestion Caisse d'Epargne vers le livret A Caisse d'Epargne;

Office Public Rodez Agglo Habitat

14, rue de l'Embergue - CS 33217 - 12032 RODEZ CEDEX 9

TVA Intracommunatories 12002/2024

- , le 19 janvier 2024, un virement de 400 000 € a été effectué du livret A Caisse d'Epargne vers le compte de gestion Caisse d'Epargne ;
- . le 19 janvier 2024, un virement de 160 000 € a été effectué du compte locataires Caisse d'Epargne vers le compte de gestion Caisse d'Epargne ;
- . le 19 janvier 2024, un virement de 60 000 € a été effectué du compte de gestion Caisse d'Epargne vers le compte courant Banque Postale ;
- . le 25 janvier 2024, un virement de 270 000 € a été effectué du compte locataires de la Caisse d'Epargne vers le compte de gestion Caisse d'Epargne ;
- . le 25 janvier 2024, un virement de 400 000 € a été effectué du livret A Caisse d'Epargne vers le compte de gestion Caisse d'Epargne ;
- . le 29 janvier 2024, un virement de 10 000 € a été effectué du compte locataires Caisse d'Epargne vers le compte de gestion Caisse d'Epargne ;
- . le 31 janvier 2024, un virement de 300 000 € a été effectué du compte livret A Caisse d'Epargne vers le compte de gestion Caisse d'Epargne ;
- . le 5 février 2024, un virement de 50 000 € a été effectué du compte livret A Caisse d'Epargne vers le compte de gestion Caisse d'Epargne ;
- . enfin, un compte courant, dédié au programme PSLA François Mazenq, a été ouvert à la Caisse d'Epargne fin janvier 2024.

Les membres du Bureau prennent connaissance de ces décisions de gestion.

Cette délibération sera portée, via le compte-rendu de la réunion du Bureau, à la connaissance du prochain Conseil d'Administration, pour la parfaite information des administrateurs.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits, et ont signé les membres présents. Le Président, Acte dématérialisé

Publiée le : 1 9 FEV. 2024



# **DU BUREAU**

# **SÉANCE DU MARDI 06 FÉVRIER 2024**

@////Acte/Délibération financière@

#### Présidence de M. Christian MAZUC

Présent(s):

Mme BAILLET SUDRE - Mme MAZARS - Mme MIRAL - M. BATTAS

M. BOUGES - M. MAZUC - M. MONTOYA

Assiste(nt) à la réunion :

M. BULTEL - Directeur Général Mme DELEBARRE - Chargée opération Mme RECH - Assistante de direction

M. SIRVAIN - DST / DGA

# - 526 - SUBVENTION ADIL 2024

Rodez Agglo Habitat participe chaque année au budget de fonctionnement de l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement). La subvention, inchangée depuis 2006 s'élève pour l'année 2024 à 838,47 €.

Le Bureau valide, à l'unanimité, versement de cette subvention pour l'année 2024.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits, et ont signé les membres présents. Le Président, Acte dématérialisé

Publiée le :

1 9 FEV. 2024





RODEZ AGGLO HABITAT oph



# **DU BUREAU**

# **SÉANCE DU MARDI 06 FÉVRIER 2024**

@////Acte/Délibération financière@

#### Présidence de M. Christian MAZUC

Présent(s):

Mme BAILLET SUDRE - Mme MAZARS - Mme MIRAL - M. BATTAS

M. BOUGES - M. MAZUC - M. MONTOYA

Assiste(nt) à la réunion :

M. BULTEL - Directeur Général Mme DELEBARRE - Chargée opération Mme RECH - Assistante de direction

M. SIRVAIN - DST / DGA

# - 527 - SUBVENTION ASSOCIATION DES DIRECTEURS 2024

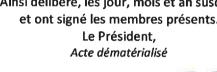
Monsieur le Président rappelle que Rodez Agglo Habitat verse une subvention annuelle à l'Association des Directeurs d'OPH.

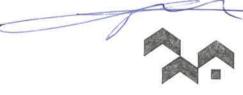
Le Bureau valide, à l'unanimité, le versement d'une subvention de 50 € à l'Association des Directeurs pour l'année 2024.

> Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits, et ont signé les membres présents. Le Président,

Publiée le :

1 9 FEV. 2024





**RODEZ AGGLO** HABITAT oph





2024 02 06-527-SUBVENTION ASSOCIATION DES DIRECTEURS 2024.docx



# **DU BUREAU**

# **SÉANCE DU MARDI 06 FÉVRIER 2024**

@////Acte/Délibération financière@

#### Présidence de M. Christian MAZUC

Présent(s): Mme BAILLET SUDRE - Mme MAZARS - Mme MIRAL - M. BATTAS

M. BOUGES - M. MAZUC - M. MONTOYA

Assiste(nt) à la réunion :

M. BULTEL - Directeur Général Mme DELEBARRE - Chargée opération Mme RECH - Assistante de direction

M. SIRVAIN - DST / DGA

# - 528 - ADHESION CALOE 2024

Anciennement Aveyron Energie Bois, l'association était connue pour son accompagnement de projets Bois Energie. Depuis début 2021, les compétences de l'association ont évolué pour accompagner les projets de Bois Energie, de Géothermie et de Solaire Thermique.

Ainsi, la mission Bois Energie de l'Aveyron devient le relais Chaleur Renouvelable de l'Aveyron sous le nom de l'Association Caloé. Cette évolution est une opportunité qui permet de mieux répondre aux demandes des porteurs de projet qui souhaitent passer à des modes de production de chaleur plus vertueux pour l'environnement.

L'association alimente l'Observatoire Bois Energie Occitanie, élabore des analyses d'opportunité comparatives, accompagne les acteurs pour la réalisation des études de faisabilité, et aide au montage de dossiers de demande de subventions et les opérations de sensibilisation comptent parmi les actions réalisées.

Le Bureau valide, à l'unanimité, le versement de la cotisation de 360 € pour l'année 2024.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits, et ont signé les membres présents.

Le Président,

Acte dématérialisé

Publiée le :

1 9 FEV. 2024



# **DU BUREAU**

# **SÉANCE DU MARDI 06 FÉVRIER 2024**

@////Acte/Délibération programme@

#### Présidence de M. Christian MAZUC

Présent(s): Mme BAILLET SUDRE - Mme MAZARS - Mme MIRAL - M. BATTAS

M. BOUGES - M. MAZUC - M. MONTOYA

Assiste(nt) à la réunion :

M. BULTEL - Directeur Général Mme DELEBARRE - Chargée opération Mme RECH - Assistante de direction

M. SIRVAIN - DST / DGA

# - 529 - MISE A JOUR PROGRAMME DE REHABILITATION CAMONIL BOUGAINVILLIERS

Lancé par le Conseil d'Administration le 16 juin 2021 dans le cadre du PRU n°2, le programme de rénovation énergétique Camonil - Bougainvilliers a fait l'objet d'études en vue de sa concrétisation.

Le programme prévoit pour ces 4 immeubles totalisant 87 logements le remplacement des menuiseries extérieures, le remplacement et le désamiantage de la couverture, le ravalement de la façade avec une isolation par l'extérieur et la mise en place d'une installation de ventilation performante.

Les études de diagnostic et de faisabilité conduisent à un complément du programme de travaux en raison de la découverte de réseaux enterrés et de garde-corps à reprendre.

Ces modifications portent le budget travaux, après application des coefficients de révision sur le budget initialement validé, à 2,3 M€ HT.

Le Bureau valide, à l'unanimité, la nouvelle enveloppe budgétaire.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits, et ont signé les membres présents.

Le Président,

Acte dématérialisé

Publiée le :

1 9 FEV. 7024



# **DU BURFAU**

# **SÉANCE DU MARDI 06 FÉVRIER 2024**

@133////Acte/Délibération programme@

#### Présidence de M. Christian MAZUC

Présent(s):

Mme BAILLET SUDRE - Mme MAZARS - Mme MIRAL - M. BATTAS

M. BOUGES - M. MAZUC - M. MONTOYA

Assiste(nt) à la réunion :

M. BULTEL - Directeur Général Mme DELEBARRE - Chargée opération Mme RECH - Assistante de direction

M. SIRVAIN - DST / DGA

# - 530 - MISE A JOUR PLAN DE FINANCEMENT 11 - GABIANS

Le 27 avril dernier, le Conseil d'administration a validé un plan de financement prévisionnel pour le projet I1-Gabians à Onet-le-Château. Les marchés publics ont été lancés et ont été étudiés par la Commission des Procédures adaptées réunie le 14 novembre 2023 puis le 9 janvier 2024. La procédure a abouti, après les négociations sur la dernière partie des lots présentées à la même commission le 6 février 2024, à un coût total de 3,65 M€, qui ne nécessite pas de mise à jour du plan de financement.

Le Bureau en prend connaissance.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits, et ont signé les membres présents. Le Président.

Publiée le :

1 9 FEV. 2024



**RODEZ AGGLO** HABITAT oph



2024 02 06-530-MISE A JOUR PLAN DE FINANCEMENT II - GABIANS.docx



# **DU BUREAU**

# **SÉANCE DU MARDI 06 FÉVRIER 2024**

@12024 3103 1 ////Acte/Délibération divers@

#### Présidence de M. Christian MAZUC

Mme BAILLET SUDRE - Mme MAZARS - Mme MIRAL - M. BATTAS Présent(s):

M. BOUGES - M. MAZUC - M. MONTOYA

Assiste(nt) à la réunion :

M. BULTEL - Directeur Général Mme DELEBARRE - Chargée opération Mme RECH - Assistante de direction

M. SIRVAIN - DST / DGA

# - 533 - TRANSFORMATION LOCAUX 8 10 COQUELICOTS

Soucieux de remédier à la vacance et à l'obsolescence de plusieurs locaux associatifs, l'Office procède à leur rénovation de nature à améliorer l'attractivité des quartiers concernés, classés « QPV ».

Ainsi aux Quatre Saisons, le grand local « de l'Udsma », du nom de son ancien locataire parti en 2019, n'a pas trouvé d'association ou entreprise suffisamment stable pour assurer la pérennité de son occupation.

Il est proposé de scinder ce grand local en trois petits locaux, dont l'un servira de loge gardien, et de les remettre en état en vue de leur commercialisation (peintures, séparations).

Le Bureau est invité à valider la transformation du grand local de 138 m², référencé 12024-03103-00001-40009 en trois locaux distincts, nommés 12024-03103-00001-40010, 12024-03103-00001-40011 et 12024-03103-00001-40012, de surfaces respectives de 56, 60 et 23 m<sup>2</sup>.

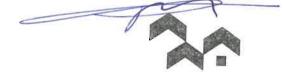
L'ancienne référence sera sortie du patrimoine, les trois nouvelles intégrées.

Les membres du Bureau valide, à l'unanimité, ces modifications.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits, et ont signé les membres présents. Le Président, Acte dématérialisé

Publiée le :

1 9 FEV. 2024



# HABITAT oph

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

# **DU BUREAU**

# **SÉANCE DU MARDI 06 FÉVRIER 2024**

@////Acte/Délibération vie administrative@

#### Présidence de M. Christian MAZUC

Présent(s):

Mme BAILLET SUDRE - Mme MAZARS - Mme MIRAL - M. BATTAS

M. BOUGES - M. MAZUC - M. MONTOYA

Assiste(nt) à la réunion :

M. BULTEL - Directeur Général Mme DELEBARRE - Chargée opération Mme RECH - Assistante de direction

M. SIRVAIN - DST / DGA

# - 534 - INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

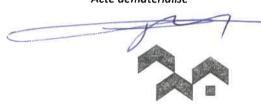
Le prochain Bureau se tiendra le 11 avril 2023 à 9 heures au siège de l'Office.

Les membres du Bureau en prennent connaissance.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits, et ont signé les membres présents. Le Président. Acte dématérialisé

Publiée le :

1 9 FEV, 2024



**RODEZ AGGLO** HABITAT oph

